

Fraudes aux moyens de paiement en 2021 : Quel état des lieux ?

Proposition de décryptage de Maxime Chipoy, président de MoneyVox

L'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement de la Banque de France a présenté dans sa conférence de presse vendredi 22 juillet, le 6^{ème} rapport sur l'usage de la fraude aux moyens de paiement. Celles-ci ont représenté 1,24 Md d'euros sur 7,5 millions de transactions frauduleuses.

L'année 2021 a été marquée par la baisse du taux de fraude par carte bancaire, pour la 1^{ère} fois depuis 4 ans. Les paiements sur internet ont également connu une baisse notamment grâce à la mise en place de l'authentification forte. Les fraudes restent toutefois plus fréquentes dans les paiements par chèques (37%).

« Ce nouveau rapport confirme des éléments pas forcément bien compris du grand public. D'abord, le fait que l'authentification forte - le fait d'avoir à mettre son code personnel via l'application mobile quand on fait un paiement CB en ligne - est contraignante mais efficace : le taux de fraude baisse ainsi fortement en 2021, même s'il reste élevé. »

Malgré les fantasmes, la fraude au paiement carte bancaire sans contact est quasi nulle : 0,013%, contre 0,011% pour un paiement classique avec code Pin, et 0,195% pour un paiement sur internet ! », explique Maxime Chipoy, porte-parole de MoneyVox.

« Le problème principal reste le chèque, qui représente 37% de la fraude, pour seulement 4% des paiements ! Un moyen de paiement totalement obsolète, à éviter au maximum », ajoute-il.

En 2021, nous avons aussi assisté à une percée des nouveaux moyens de paiement : +136% pour les virements instantanés, +43% pour les paiements CB sans contact et +177% de paiement CB par mobile.

Dans le cadre de vos sujets à venir, notre porte-parole Maxime Chipoy, est à votre disposition pour apporter un décryptage et répondre à toutes vos questions :

- Quel bilan de l'année 2021 ?
- Quelles sont les fraudes les plus fréquentes ?
- Quels sont les moyens les plus « à risque » ?
- Quelle évolution depuis le début de la crise sanitaire ?
- Quels sont les moyens mis en place pour « protéger » son argent ?

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

Contact presse

Agence 3i Com

Lise Moreau - Wided Nasraoui

06 73 41 08 67 - 06 46 49 09 25

lise@agence3icom.fr - wided@agence3icom.fr